

# Visite ministérielle

## Qualité du milieu de vie en CHSLD

### Plan d'amélioration Web

#### Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT LA PINIERE		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	96
Établissement	CISSS DE LAVAL	Adresse	4895, RUE SAINT-JOSEPH
Région	Laval	Ville	Laval

#### Informations sur la visite

Date de la visite	25 mai 2023	Reddition de comptes 1	25 février 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	25 novembre 2024

#### Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.  
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.</li> </ul>	Réalisé

#### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués auprès des résidents afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu.</li> </ul>	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer que le personnel respecte l'intimité du résident.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains membres du personnel ne respectent pas l'intimité du résident.</li> </ul>	Réalisé

#### Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;  
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité.</li> </ul>	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.</li> </ul>	Réalisé

## Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;  
 Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;  
 Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents et que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de bénévoles sont engagés envers les résidents .</li> <li>• Les partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.</li> </ul>	Réalisé